



TIENS ! VOILA L'UNSA !

REFUSONS DE JOUER LES  
PRESIDENTS INTERIMAIRES DE  
L'AS !!!

INFOS RAPIDES  
2013-2014  
s3-nice@snepfsu-  
nice.net

Septembre 2013

A la veille d'aboutir à une revalorisation sans précédent du service public du sport scolaire, voilà que le SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire des chefs d'établissements, tente « un coup de Trafalgar » destiné à affaiblir l'UNSS.

Influencé par sa maison mère (UNSA), dont les revendications (bien éloignées des spécificités de notre métier) n'ont pas été entendues par le ministère, le SNPDEN est devenu, ces derniers jours, un instrument permettant de faire un dernier « baroud d'honneur » contre le Service Public du Sport Scolaire.

Certains d'entre vous en ont déjà été victimes. Quelques chefs d'établissements ont expliqué à nos collègues d'EPS qu'ils ne joueraient plus le rôle de PRESIDENT DE DROIT DE L'AS et qu'ils souhaitaient que le secrétaire de l'AS prenne **L'INTERIM**.

En adoptant cette attitude, les chefs d'établissements se mettent ouvertement en faute face à la loi et à certains décrets régissant le Service Public d'Education et du Sport Scolaire.

Vouloir démissionner de la présidence de droit de l'association sportive s'avère être aussi **incohérent**, pour un chef d'établissement, que de vouloir démissionner de la présidence de droit du conseil d'administration de l'établissement. Cette fonction relève de leur mission et ils ne peuvent s'en dédouaner.

Mais tous ces chefs d'établissements ne sont pas de mauvaise foi et ignorent, sans doute, les projets de leurs représentants. Un grand nombre d'entre eux croit vraiment, par ignorance, qu'ils courent un risque démesuré à continuer à exercer ces fonctions de présidence.

C'est pour cette raison que nous invitons les collègues qui seraient confrontés à ce problème à d'abord tenter de persuader leurs chefs d'établissement de bien vouloir reconsidérer une prise de position sans doute trop hâtive en argumentant sur la réalité de leur mission. A cette fin, vous trouverez, en pièce jointe, deux documents qui peuvent vous aider.

Il faut aussi que les chefs d'établissements prennent pleinement conscience qu'à travers cette action, ils portent atteinte à la reconnaissance de notre métier, de notre investissement dans nos A.S., de notre statut et de notre spécificité. En conséquence, une telle initiative sera forcément de nature à créer des tensions fortes accompagnées d'une réaction de la part de chaque équipe EPS (Réactions qui pourraient prendre la forme d'une interpellation des usagers parents d'élèves, de la hiérarchie académique...).

Dans la mesure où votre chef d'établissement souhaiterait pérenniser sa position, nous vous proposons que chaque équipe d'EPS confrontée au problème renvoie le courrier que nous joignons à ce mail à l'attention du Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale (ce courrier type est à adapter à votre situation) ; par voie hiérarchique (bien entendu).

Une nouvelle fois, la profession est poussée à défendre Le Service Public du Sport Scolaire afin que nos élèves puissent continuer à profiter pleinement de cette originalité riche.

**Nous avons vu, lors des actions passées, que lorsque LES PROFS D'EPS FONT « PACK » (sans mauvais jeu de mot) ils arrivent à leurs fins.**

**REFUSONS DE JOUER LES INTERIMAIRES !!!**

**PERSUADONS NOS CHEFS D'ETABLISSEMENTS DE RETABLIR LA SERENITE NECESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DE NOS A.S.**

**N'HESITEZ PAS A NOUS INFORMER DE VOS ACTIONS ET DIFFICULTES**

Bon courage à tous

Florent Pons pour le Secrétariat Académique du Snep